

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATIONLe Directeur,
C. MOUGEOT

Séance du 09 avril 2025

Délibération n°30

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de votants : 19

Vote pour : 19

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 26 mars 2025

Membres présents :**Président :** M. ALPY**Conseil Départemental du Doubs / Jura / Territoire de Belfort :** M. MAIRE DU POSET - Mme ROGEOZ - Mme TISSOT-TRULLARD**Communautés d'agglomération, urbaines :**

Mme BARTHELET - M. BOURQUIN - M. FROEHLI - M. GUY - Mme HAHLEN - M. LIME - M. MICHAUD - Mme PRESSE - Mme SAUMIER

Communautés de communes : M. ALPY - M. BOUVERET - M. JOUVIN**Membres excusés et représentés :****Communautés de communes :** M. FAIVRE-PIERRET (pouvoir à Mme BARTHELET) - M. PETIT (pouvoir à M. JOUVIN) - Mme ROGNON (pouvoir à M. ALPY)**OBJET : POINT SUR LE PERSONNEL**

Comme évoqué lors du dernier conseil d'administration du 20 février 2025, à la suite du départ de Mme LAPIERRE Corinne au poste d'assistante de direction, il a été décidé de remplacer le poste d'assistante de direction par un poste d'assistant(e) administrative et comptable permettant d'apporter des missions complémentaires en comptabilité pour soutenir le pôle administratif et financier.

Le poste d'assistante administrative et comptable a été pourvu en interne par Mme REMOND Fabienne. Ainsi, le poste d'Assistante de Gestion et Secrétariat occupé par Mme REMOND est donc à pourvoir.

Un recrutement doit être effectué. A ce jour et au vu des candidatures reçues, il est probable que ce recrutement soit plus long que prévu ; c'est pourquoi un recrutement supplémentaire ponctuel s'avère nécessaire pour permettre d'absorber la charge de travail comptable qui augmente de façon importante depuis le début de l'année.

Il est donc proposé de recruter une personne supplémentaire sur un contrat à durée déterminée avec possibilité de renouvellement ou via une agence d'intérim.

Le tableau des effectifs sera modifié comme suit :

Grade ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires	Emplois pourvus (09/04/25)
Directeur Général	A	1	1
Directeur(trice) Général(e) Adjoint(e)	A	1	0
Directeur des opérations foncières	A	1	1
Directrice administrative et financière	A	1	1
Gestionnaire comptable	B	1	1
Assistant(e) administrative et comptable	B	1	1
Assistante de gestion et secrétariat	B	2	0
Chargés d'études	B	3	3
Chargé de gestion locative	B	1	1
Chargé(es) d'opérations foncières	A	9	7
Juriste marchés publics et foncier	A	1	1
Juriste	A	1	1
Juriste, gestionnaire immobilier et locatif	A	1	1
Secrétaire administration et comptabilité	B	1	1
Technicienne informatique et multimédia	B	1	1
Apprenti en comptabilité	B	1	1

Pour rappel, Le Conseil d'administration du 20 février 2025 a délibéré favorablement sur le recrutement de la candidate proposée par le Président de l'EPF au poste de Directrice générale adjointe, étant précisé que ce poste a vocation à remplacer le directeur qui fera valoir ses droits à la retraite au 1er août prochain.

Il est ici précisé que la candidate retenue est Madame Sylvaine VEDERE actuellement directrice générale de l'EPFLI Foncier Cœur de France à Orléans. Madame VEDERE sera recrutée sur détachement au 1er juin 2025.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
après en avoir délibéré

PREND ACTE

- de la désignation nominative du recrutement de Madame Sylvaine VEDERE en tant que Directrice générale adjointe sur détachement à compter du 1er juin 2025,

DECIDE

- de la transformation du poste d'assistante de direction en assistante administrative et comptable sur lequel Madame Fabienne REMOND a fait acte de candidature,

DECIDE ET PREND ACTE

- de l'engagement du recrutement d'un poste d'assistant(e) de gestion et secrétariat laissé vacant par Madame REMOND,

DECIDE

- du recrutement d'un(e) comptable sur un contrat à durée déterminée avec possibilité de renouvellements ou via une agence d'interim sur le second poste vacant d'assistant(e) de gestion et secrétariat,

AUTORISE

- le directeur à engager toutes les démarches correspondantes et à signer tous documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Philippe ALPY

